

**DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE MOLSHEIM
COMMUNE DE WISCHES**

*Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 18 (quorum : 10)
Conseillers présents : 14
Date de convocation : 9 décembre 2022*

*Ouverture de la séance : 20H00
Clôture de la séance : 20h30*

**Procès-verbal des délibérations du conseil municipal
Séance ordinaire du 15 décembre 2022
Sous la présidence de Monsieur Alain FERRY, Maire**

Assistaient à la séance :

Alain HUBER, Jean-Luc POIREL, adjoints, Sylvie FIRMERY, Sabine BIERRY, Pierre GANIER, Christine MOSER, Peggy MOSSER-SAILLANT, Jean-Marie WEISGERBER, Christine BLANCK, Etienne GIRARDOT, Sandy MAITRE D'HOTEL, Annie MARTIN, Mehmet YURUR

Absents excusés :

Catherine ALMY (procuration à Jean-Luc POIREL), Sabine KAUEFLING, Cécile OLLIVIER OHREL, Jean-Pierre LONDOT (procuration à Pierre GANIER)

Secrétaire de séance : Annie MARTIN, conseillère municipale

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du 24 novembre 2022
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Forêt communale : état de prévision des coupes et travaux 2023
4. Subvention à la Paroisse Protestante de LA BROQUE
5. Divers/information du maire

A l'unanimité des voix, le conseil municipal approuve, sans aucune observation, ni modification, le procès-verbal des délibérations prises en séance du 24 novembre 2022.

Avant d'aborder l'ordre du jour, monsieur le maire propose à l'assemblée de nommer un secrétaire de séance en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité des voix, le conseil désigne madame Annie MARTIN, conseillère municipale, pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2022/041 :

Forêt communale : état de prévision des coupes et travaux 2023

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée l'état de prévision de coupes et le devis de travaux forestiers pour l'exercice 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 2 procurations)

- ✓ approuve l'état de prévision de coupes pour l'année 2023 arrêté comme suit :

- coupes de bois (6 946 m3)	: 428 850.00 €
- frais d'exploitation	: 181 920.00 €
- honoraires	: 18 517.00 €
- recette brute prévisionnelle	: 228 413.00 €

- ✓ approuve le devis de travaux pour l'année 2023 d'un montant total s'élevant à 65 970.00 € (honoraires en sus) ;

- ✓ Dit que la réalisation des travaux envisagés est tributaire de la vente des bois prévus par l'EPC et que la commune se réserve le droit de revenir sur les décisions prises à tout moment.

- ✓ Autorise le maire à signer tout acte à intervenir.

N° 2022/041 :

Subvention à la Paroisse Protestante de LA BROQUE

Le conseil municipal

Entendu l'exposé du maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont 2 procurations)

- Décide d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 300.00 euros à la Paroisse Protestante de LA BROQUE en guise de contribution aux travaux de rafraîchissement de l'appartement du Pasteur (peinture...)



Pour extrait conforme
Wisches, le 16 décembre 2022
Le maire,
Alain FERRY

La secrétaire de séance,
Annie MARTIN